



TROUVER UN JOB

2021

ILE-DE-FRANCE

Soutenu par



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité



cidj  #Infojeunesse

SMEN'UP

Choisir • Agir • Devenir

Ton coaching en orientation scolaire et professionnelle



● AFFINE TON PARCOURS DE FORMATION

Identifie **tes points forts** et atouts pour découvrir les filières d'études idéales pour toi !

● ACTE TON PROJET PROFESSIONNEL

Construis ton **plan d'action concret** pour atteindre tes objectifs d'avenir.

● PRÉPARE TON ENTRETIEN DE MOTIVATION

Notre accompagnement pour **réussir tes candidatures et entretiens** (stages, emplois,...).

Tu souhaites plus d'informations ?
N'hésite pas à nous contacter sur :

contact-smenup@smeno.fr

SMEN'UP

Choisir • Agir • Devenir

Édito

Le CIDJ et le réseau Info Jeunes sont heureux de vous proposer la douzième édition de leur guide *Trouver un job*.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19 qui, en plus du reste, a lourdement impacté de nombreux secteurs d'emploi, certains incontournables pour la recherche d'un job. Difficile à l'heure où nous publions cette nouvelle édition, d'anticiper ce qu'il en sera pour l'hiver et l'été 2021. Malgré tout, d'autres secteurs ont pu voir leurs besoins augmenter et offrir de réelles possibilités.

Conseils pratiques et juridiques (contrat de travail, fiche de paye...), astuces pour organiser votre recherche et pistes à explorer pour décrocher un job en France ou à l'étranger..., vous trouverez dans ce guide une mine d'infos à exploiter toute l'année.

Qu'il contribue à financer vos études, vos vacances ou tout autre projet, votre job apportera une réelle valeur ajoutée à vos parcours scolaire et professionnel.

De nombreux liens web enrichissent ce guide : les sites www.cidj.com avec sa rubrique Offres de jobs et d'emploi et des conseils sur tous les secteurs où trouver un job et www.jobs-ete.com où vous retrouverez les dates des forums et journées Jobs d'été organisées par le réseau Info Jeunes partout en France.

À Paris, la journée Jobs d'été se déroulera, sous l'égide de la région Île-de-France, le jeudi 8 avril 2021, au Centquatre, dans le 19^e arrondissement. Ne manquez pas ce rendez-vous incontournable pour votre recherche ! Vous y rencontrerez de nombreuses entreprises et pourrez y consulter des milliers d'offres de jobs !

En outre, les conseiller·ère·s du CIDJ et celles et ceux des 220 structures Info Jeunes d'Île-de-France sont bien évidemment là pour vous accompagner et vous aider à organiser votre recherche. Équipé·e de votre CV, muni·e de votre forte motivation et encouragé·e par tous ces conseils, vous voilà prêt·e à décrocher le job que vous cherchez.

Bonne chance à toutes et à tous !

Sophie Bosset-Montoux



MON PROJET D'ORIENTATION OU DE RECONVERSION

Quelle orientation choisir ? Quelle direction donner à ma carrière ? Comment valider mon projet ?

Au CIDJ, des conseillers vous aident dans votre choix d'orientation et votre projet de reconversion. Entretiens personnalisés, documentation et logiciels spécialisés vous accompagnent dans vos démarches.

- **Accueil sans rendez-vous du mardi au vendredi de 13h à 18h, le samedi de 13h à 17h**
- **Accueil téléphonique : 01 44 49 29 32, du lundi au vendredi de 10h à 12h**
- **Tchat en ligne sur www.cidj.com**

CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE

101, quai Branly – 75015 Paris
Métro Bir-Hakeim (ligne 6) ou RER Champ-de-Mars (ligne C)

Soutenu par

Sommaire

Mon job et mes droits p. 6

À quel âge peut-on travailler ?	p. 6
Le salaire	p. 6
Zoom : Un job avant 18 ans	p. 8
Le contrat de travail	p. 9
Zoom : Travail au noir / Étudiant·e et salarié·é	p. 10
Un job en auto-entrepreneur·se	p. 11
Faire valoir ses droits	p. 13

Organiser sa recherche..... p. 14

Comment et quand chercher	p. 14
Zoom : Trouver un job grâce aux réseaux sociaux	p. 17
Le CV	p. 18
Le mail ou la lettre de motivation	p. 20
L'entretien	p. 23

Les secteurs qui recrutent p. 24

Agriculture	p. 24
Zoom : Les jobs d'hiver	p. 25
Animation, sports	p. 26
Zoom : Le Bafa	p. 27
Commerce et grande distribution	p. 28
Encadrement scolaire et périscolaire, soutien	p. 29
Entretien, nettoyage	p. 30
Hôtellerie-restauration	p. 30
Parkings, sécurité, autoroutes	p. 31
Santé	p. 31
Services à la personne	p. 32
Zoom : Baby-sitting	p. 33
Sondages, télémarketing, téléassistance, recensement	p. 34
Tourisme, culture, événementiel	p. 35
Transports	p. 37
Zoom : Jobs insolites	p. 38

Un job à l'étranger p. 39

Le CIDJ et le réseau Info Jeunes p. 42

MON job ET MES

Un job est un emploi comme un autre. Il est soumis au droit du travail. Vous avez les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres salariés.

À QUEL ÂGE PEUT-ON TRAVAILLER ?

Vous pouvez travailler dès 16 ans. Le travail peut toutefois être autorisé à partir de 14 ans (et même avant pour le mannequinat, la publicité...), mais des règles particulières doivent être respectées. Dans les faits, les employeurs recrutent davantage les jeunes de plus de 18 ans.

LE SALAIRE

Il est versé chaque mois et s'accompagne d'un bulletin de paie sur lequel doivent figurer poste occupé, période de paie, nombre d'heures effectuées, intitulé de la convention collective, salaire brut, salaire net, montant des cotisations sociales patronales et salariales, prise en charge des frais de transport, congés.

Conservez à vie vos bulletins de paie, ils vous seront utiles pour faire valoir vos droits.

Le salaire net, c'est quoi ?

C'est la somme que vous recevrez. Son montant se calcule en retirant les cotisations sociales salariales (environ 23 % du brut).

Le Smic, c'est quoi ?

C'est le salaire minimum.

Le Smic au 1^{er} janvier 2021 est de 10,25 € brut de l'heure, soit 1 554 € brut par mois sur la base de 35h hebdomadaires.

À titre indicatif, le montant mensuel net du Smic s'élève à 1 231 € environ.

MOINS DE 18 ANS ?

Rémunération minimale versée aux mineurs ayant moins de 6 mois d'activité professionnelle :

- moins de 17 ans : 80 % du Smic
- entre 17 et 18 ans : 90 % du Smic

Rien ne vous empêche de négocier.

JOBS ET IMPÔTS

Jeunes de moins de 26 ans (au 1^{er} janvier de l'année d'imposition), vous êtes exonérés d'impôts sur les salaires perçus pendant vos études ou vos congés scolaires ou universitaires. C'est le cas pour tous, dans la limite de 3 mois de Smic pour une année, que vous soyez rattachés ou non au foyer fiscal de vos parents. Infos sur : www.impots.gouv.fr

droits

	18 ans et plus	16-17 ans	14-15 ans
Formalités administratives	Visite médicale d'information et de prévention	<ul style="list-style-type: none"> › Visite médicale avant embauche › Accord du représentant légal écrit 	<ul style="list-style-type: none"> › Accord écrit représentant légal + cosignataire du contrat › Demande écrite de l'employeur à l'Inspection du travail (accord tacite 8 jours après l'envoi) › Visite médicale
Emplois interdits ou réglementés	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Débits de boissons ✗ Travaux comportant des activités dangereuses et pénibles (travail sur machines, port de charges, travail en hauteur...) sauf dérogation ou déclaration à l'Inspection du travail 	
Durée maximale	<ul style="list-style-type: none"> › 10h par jour › 35h par semaine (jusqu'à 48h maximum) 	<ul style="list-style-type: none"> › 8h par jour › 35h par semaine sauf dérogation 	<ul style="list-style-type: none"> › 7h par jour › 35h par semaine (32h dans le secteur agricole) › Pas plus de la moitié des vacances scolaires › Travail occasionnel en famille autorisé
Repos entre 2 jours de travail	11h	12h	14h
Repos hebdomadaire	1 jour (24h) ou plus selon accords	2 jours consécutifs dont le dimanche	
Pause journalière	20 minutes toutes les 6h	30 minutes consécutives toutes les 4h30	
Travail de nuit	8h consécutives maximum <i>sauf exceptions</i>	✗ Interdit entre 22h et 6h <i>sauf exceptions</i>	✗ Interdit entre 20h et 6h <i>sauf exceptions</i>
Travail les jours fériés	Autorisé <i>sauf le 1^{er} mai</i>	✗ Interdit <i>sauf exceptions</i>	

Zoom

UN JOB AVANT 18 ANS

Valorisez vos compétences et vos expériences : informatique, langues étrangères, Bafa, stages, baby-sitting, implication dans une association, chantiers de bénévoles, service civique, pompier volontaire...



Jouez la carte du direct avec les recruteurs. Faites-vous aider par les professionnels du réseau Info Jeunes.

www.cidj.com

Ces secteurs vous sont plus accessibles :



BABY-SITTING

Garde d'enfants ponctuelles, régulières



TRAVAUX SAISONNIERS AGRICOLES

Conditionnement, maraîchage : ramassage, cueillette de fruits, de légumes



VENTE

Boulangerie, marchés, plage



SERVICES À LA PERSONNE

Courses, garde d'animaux, ménage, jardinage, assistance informatique



ANIMATION

Encadrement d'enfants ou d'ados en accueil de loisirs



RESTAURATION

Restauration rapide, extras, plongeur



À défaut d'un job voici quelques pistes pour de nouvelles expériences à valoriser sur votre CV ! Le réseau IJ pourra vous aiguiller.

Sapeur pompier volontaire

www.pompiers.fr rubrique Devenir sapeur pompier volontaire

Chantiers de jeunes bénévoles (cf. p.41)

Coopératives Jeunesse de Service

www.cooperer.coop/les-cooperatives-jeunesse-de-services/

Bénévolat sur un festival

Préparation du Bafa (cf. p. 27).

www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Stage de découverte

JOBS ET ALLOCATIONS FAMILIALES

Jeunes de moins de 21 ans : pour que vos parents continuent de percevoir les prestations familiales de la CAF (ou MSA), vos revenus ne doivent pas dépasser 55% du Smic (calcul sur une période de 6 mois). www.caf.fr

LE CONTRAT DE TRAVAIL

Un contrat de travail écrit – temps plein ou partiel – doit vous être remis dans les 48h suivant votre embauche. Vous devez le signer. On parle de « temps partiel » quand la durée du travail est inférieure à 35h par semaine.

Le CDD

(contrat à durée déterminée)

Il est conclu pour une durée limitée et précisée au départ dans le contrat. À la fin de votre CDD, vous avez droit à une indemnité de fin de contrat, dite « prime de précarité » (10 % de la rémunération brute totale), **sauf pour les contrats saisonniers et jobs étudiants.**

MENTIONS OBLIGATOIRES

- Nom et adresse du salarié et de l'employeur.
- Désignation et description du poste de travail occupé.
- Si remplacement, nom et qualification de la personne remplacée.
- Durée du contrat, date de début et de fin pour les CDD.
- Salaire, indemnités et avantages en nature.
- Lieu(x) de travail.
- Durée de la période d'essai et du préavis en cas de rupture de contrat.
- Convention collective applicable.
- Caisse de retraite complémentaire et organisme de prévoyance.



À la fin de votre contrat, l'employeur doit vous remettre à minima :

- un certificat de travail,
- un reçu pour solde de tout compte,
- une attestation à remettre à Pôle emploi.

Et sachez que, quel que soit votre contrat, vous pouvez le rompre avant la fin en respectant les conditions réglementaires.

Le contrat saisonnier

Très répandu surtout dans les zones touristiques et agricoles, le travail saisonnier se caractérise par l'exécution de tâches qui se répètent chaque année à des dates à peu près fixes (récoltes, cueillettes, activités touristiques).

Il existe aussi le **contrat de vendanges** (cf. p.24).

Le contrat de travail temporaire (intérim)

Vous êtes salarié et rémunéré par l'entreprise de travail temporaire. Vous assurez une « mission » au sein d'une autre entreprise.

Le CDI (contrat à durée indéterminée)

C'est un contrat conclu sans limitation de durée.

Pour en savoir plus : code.travail.gouv.fr

Zoom

TRAVAIL « AU NOIR »



Ne pas être déclaré·e par un employeur est illégal.

Conséquences si vous n'êtes pas déclaré·e :

- ✗ En cas d'accident du travail, vous n'êtes pas assuré·e.
- ✗ Si l'employeur ne vous paie pas, les recours seront extrêmement difficiles.
- ✗ Vous n'aurez pas droit aux allocations chômage.
- ✗ Vos heures de travail ne compteront pas pour le calcul de votre retraite.
- ✗ Difficile de rechercher un logement sans justifier de revenus.

www.travail-emploi.gouv.fr rubrique Droit du travail / Lutte contre le travail illégal

L'Inspection du travail (Direccte) répond anonymement à vos questions (contact p. 13) : www.direccte.gouv.fr

ÉTUDIANT·E ET SALARIÉ·E



Vous pouvez parfois bénéficier d'aménagements (dispense d'assiduité, emploi du temps adapté...). Trouvez le bon équilibre pour ne pas rater votre année. Il est parfois difficile de concilier la réussite d'une année d'études avec un job à plus de 15h/semaine. Renseignez-vous auprès du secrétariat de votre université et sur etudiant.gouv.fr

Si vous percevez plus de 78 % du Smic net par mois, vous pouvez percevoir la prime d'activité. N'hésitez pas à vérifier vos droits sur le site www.caf.fr

Étudiants boursiers, attention : si vous gagnez plus de 3 fois le Smic sur une année civile, votre bourse risque d'être revue à la baisse.

ÉTRANGER·ÈRE·S

Tout étudiant étranger peut travailler jusqu'à 964h/an (soit 60% de la durée légale). Au-delà, il vous faudra une autorisation. Les règles varient selon votre nationalité :

- Européen, vous pouvez travailler sans autorisation ;
- non-Européen, il faut un titre de séjour « Etudiant » et l'employeur doit vous déclarer à la préfecture ;
- Algérien, d'autres règles s'appliquent.

Pour les non-étudiants, un titre de séjour ou une autorisation de travail est nécessaire.

Pour en savoir plus :

www.service-public.fr rubrique Étranger / Travail en France

UN JOB EN AUTO-ENTREPRENEUR·SE

Chauffeur·se VTC, livreur·se, services aux particuliers, création et vente de bijoux ou d'objets... Certains jobs s'exercent en indépendant avec le statut de micro-entrepreneur. Vous n'êtes donc pas salarié d'une entreprise. Soyez vigilant quand vous répondez à une annonce, on peut vous imposer ce statut.

Conditions : le chiffre d'affaires de votre micro-entreprise est plafonné et ne doit pas dépasser certaines sommes sur une année d'activité. Ce régime fiscal et social est adapté pour des « petites » activités.

Démarches : le statut se demande simplement en ligne. Dès la réception de votre n° Siret, vous déclarez le montant de votre chiffre d'affaires chaque mois ou chaque trimestre.

Le calcul de vos cotisations et contributions s'effectue automatiquement.

www.bpifrance-creation.fr

www.autoentrepreneur.urssaf.fr

www.guichet-entreprises.fr



LIMITES DE LA MICRO-ENTREPRISE



Si vous êtes imposable sur le revenu, c'est à vous de cotiser pour les caisses de retraite, de Sécurité sociale ou de prévoyance. Vous ne pouvez déduire de votre chiffre d'affaires aucune charge (téléphone, scooter, vélo, déplacements...), n'avez ni congés payés ni ouverture de droits à l'assurance-chômage. Il vous faudra aussi vérifier que vous avez une mutuelle correcte qui vous couvre en cas d'accident.

ÉTUDIANT·E·S ENTREPRENEUR·SE·S

Le statut national d'étudiant entrepreneur s'adresse notamment aux étudiants et jeunes diplômés porteurs d'un projet de création d'entreprise. Seule condition requise : être titulaire du bac ou du niveau bac.

Parmi les avantages : aménagements d'emploi du temps, crédits ECTS et possibilité de substituer au stage le travail sur son projet. Ce statut permet de conserver ou de retrouver le statut étudiant avec la possibilité (si vous avez moins de 28 ans) de proroger les bourses sur critères sociaux, la couverture sociale étudiante, les tarifs réduits... Pour obtenir ce statut, il vous suffit de candidater en ligne et d'être sélectionné par Pépite : www.pepite-france.fr. Consultez aussi www.cidj.com Emploi, jobs et stages/Créer mon entreprise



**NON AUX
ADDICTIONS
OUI A MA
SANTÉ !**



ALCOOL



TABAC



CANNABIS

ON EN PARLE ?

Vidéos, témoignages, tests et contacts utiles à découvrir sur **www.santeaddictions.fr** pour échanger sans tabou et réfléchir aux solutions pour s'en sortir !



Un programme du CIDJ et du réseau Info Jeunes, soutenu par le fonds de lutte contre les addictions

cidj
#Infojeunesse

CRJ

CRI-BIJ

infojeunes
CULTIVER LES POSSIBLES

CRJ Centre Régional de
Jeunesse

reapadd

MAAD
MADRID

**COMMISSION FRANÇAISE DES
PROPHÉTISÉS**

Île de France
prévention | santé | sida

**FÉDÉRATION
ADDICTION**
France | Belgique | Royaume-Uni

FAIRE VALOIR SES DROITS

En cas de conflit avec votre employeur, des solutions existent :

À l'amiable :

- Les représentants du personnel ont pour mission de faire part de toute réclamation à l'employeur.
- Les syndicats de salariés.
- L'Inspection du travail (Direccte).

Devant la justice :

- Les syndicats de salariés peuvent vous représenter en justice.

Le conseil de prud'hommes est compétent pour régler tous les litiges individuels entre employeurs et salariés.

VICTIME DE DISCRIMINATION ?

À l'embauche ou au travail, comme partout, toute forme de discrimination est interdite.

Vous pouvez saisir le Défenseur des Droits sur :

www.defenseurdesdroits.fr



Jeunes handicapé-e-s, vous avez les mêmes droits

www.hanploi.com

www.ladapt.net

www.agefiph.fr

www.hangages.fr

Pour plus de renseignements, contactez la Direccte/Dreets

Unité régionale Ile-de-France

21, rue Madeleine Vionnet

93300 - Aubervilliers

Tél. : 01 70 96 13 00

Coordonnées des unités départementales de la Direccte/Dreets :

www.direccte.gouv.fr

Pour aller plus loin :

code.travail.gouv.fr

www.travail-emploi.gouv.fr rubrique

Droit du travail

www.service-public.fr rubrique

Travail

HARCÈLEMENT AU TRAVAIL

Le harcèlement est la répétition de propos et de comportements ayant pour but ou effet une dégradation des conditions de vie de la victime. C'est un délit et une infraction à la loi.

Si vous êtes dans une situation de harcèlement, parlez-en aux représentants du personnel. Vous pouvez aussi porter plainte au commissariat et, en cas d'urgence, envoyer un SMS au 114 ou appeler le 17.

Pour en savoir plus : www.service-public.fr Justice / Harcèlement

ORGANISER SA

COMMENT ET QUAND CHERCHER ?

Commencez vos recherches dès janvier-février pour les jobs d'été, dès septembre pour ceux d'hiver. Faites le point sur vos points forts, vos compétences, vos envies et vos contraintes puis répondez aux offres ou envoyez des candidatures spontanées.



ET SURTOUT :

- Jouez la proximité
- Suivez l'actualité des recrutements (réseaux sociaux, presse...)
- Parlez-en autour de vous
- Soyez actif et disponible

Réseau Info Jeunes

Il met à votre disposition des offres d'emploi, organise des forums et des ateliers sur la recherche d'un job. Voir adresses p. 40 et sur :

www.cidj.com



Agenda national des opérations Jobs d'été

www.jobs-ete.com

www.yij78.org

www.cij77.asso.fr

<http://cij.valdoise.fr>

Réseau relationnel

Pour obtenir conseils et pistes, parlez de votre recherche à votre famille, aux amis, anciens collègues de stage, voisins, commerçants et communiquez sur vos réseaux sociaux.

Pour les étudiants uniquement

Crous

Offres de jobs en ligne.

www.jobaviz.fr

www.crous-paris.fr

www.crous-creteil.fr

www.crous-versailles.fr

SITES GÉNÉRALISTES OÙ TROUVER DES OFFRES

De nombreux sites internet ou plateformes diffusent des annonces pour des jobs. À titre indicatif :

- indeed.fr
- leboncoin.fr
- regionsjob.com
- monster.fr
- emploi.org
- saisonnier.fr

Pôle emploi propose également des offres saisonnières accessibles à tout public et informe sur les journées de recrutement.

Possibilité de déposer et de diffuser votre CV en ligne.

www.pole-emploi.fr

Utilisez la recherche avancée.

recherche

Autres pistes à explorer

Missions locales / Maisons de l'emploi

Elles accompagnent dans leur recherche d'emploi les jeunes sortis du système scolaire.

www.unml.info (annuaire des missions locales)

www.ville-emploi.asso.fr/annuaire/annuaire-des-maisons-de-lemploi/

Agences d'emploi et de travail temporaire

Elles proposent des missions courtes ou saisonnières. Dans la plupart des cas, il faut être majeur.

Pensez à vous inscrire en ligne sur les sites de chaque agence et à les relancer.

www.agences-interim.com

Espaces saisonniers

Si vous êtes disponible plusieurs mois avec un peu d'expérience, contactez les Maisons des saisonniers.

www.saisonnalite.org

SE LOGER LOIN DE CHEZ SOI

Colocation, auberges de jeunesse, résidences de jeunes travailleurs, résidences universitaires Crous, campings, famille, amis, relations... Plus facile de trouver un job quand on a déjà un hébergement !

Informations auprès du réseau IJ, sur www.cidj.com et auprès des Maisons des saisonniers.

www.saisonnalite.org

Fédérations et syndicats professionnels

Retrouvez leurs coordonnées dans les dossiers Actuel-Cidj et IJ box disponibles dans tout le réseau IJ.

Sites web des entreprises

Pensez aux pages « emploi » ou « job étudiant » des entreprises et grandes enseignes. Il suffit de taper le nom de l'entreprise suivi du terme « recrutement » sur Google et de postuler directement en ligne ou de déposer votre CV.

Forums et salons

Sur les salons de l'emploi, job dating, forums job, vous serez en contact direct avec les entreprises qui recrutent. Attention : si certains événements ne peuvent pas se dérouler en face-à-face, ils sont souvent maintenus en distanciel (via Zoom, Microsoft Teams...).

www.salononline.pole-emploi.fr

www.convention.parisinfo.com

Site officiel de l'Office du tourisme et des Congrès de Paris

Le +
réseau
IJ

Voir toutes les offres de jobs sur www.cidj.com rubrique Offres de stages et jobs



Le réseau Info Jeunes en Ile-de-France :

des infos et des conseils
près de chez vous



- Construire son parcours
- Travailler
- Se distraire
- Se déplacer
- Partir à l'étranger
- Se loger
- S'engager
- Accéder à ses droits
- Entreprendre, créer une activité
- Prendre soin de soi (santé, prévention)

Les 220 structures du réseau Info Jeunes en Ile-de-France proposent un accueil personnalisé gratuit et sans rendez-vous, des conseils, un accompagnement pour des projets de jeunes, des services spécialisés et des actions d'animation.

Pour trouver la structure la plus proche de chez vous :

www.cidj.com



cidj
#InfoJeunesse

Zoom

TROUVER UN JOB GRÂCE AUX RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux sont un bon moyen pour trouver un stage, un emploi ou un job ! Attention, cependant, à bien configurer votre confidentialité et à ne pas publier n'importe quelle info vous concernant (photos, contenus...) car les recruteurs vont aussi consulter votre profil !

Nos conseils :

• Suivez les comptes intéressants pour votre recherche :

 Sur **LinkedIn**, premier réseau professionnel, rendez-vous à la rubrique Emploi et consultez les pages des entreprises.

 Sur **Twitter**, suivez les # liés aux jobs : #job et #jobsdété vous informent, par exemple, des dates des journées Jobs d'été organisées dans le réseau Info Jeunes.

Le +
réseau
IJ

 Sur **Facebook**, intéressez-vous aux pages « Carrières » des entreprises qui publient régulièrement des offres d'emploi et de jobs. Partagez avec vos contacts et amis votre recherche de job.

• N'hésitez pas à entrer en contact avec les personnes qui vous intéressent. Informez-les que vous cherchez un job. Exprimez votre motivation. Cela vous permettra aussi de développer votre réseau.



  • Travaillez votre identité numérique en ayant toujours un profil à jour : petite biographie sur **Twitter**, résumé et expériences sur **LinkedIn** avec une photo de profil « professionnel » et la mention « en recherche d'un job de... ».

• Faites vivre vos comptes sociaux en partageant des contenus (actualités, articles, études...) sur le sujet en rapport avec votre univers professionnel.



Pour en savoir plus sur les réseaux sociaux et la recherche d'un job, consultez aussi l'article « LinkedIn : un outil incontournable pour décrocher votre premier job » dans la rubrique Emploi, jobs et stages du site cidj.com.

DROIT À L'OUBLI SUR INTERNET

Lorsque le droit à la protection de la vie privée est atteint, vous pouvez demander à Google de supprimer des résultats de recherche incluant votre nom. Lien officiel : <https://support.google.com>

LE CV

Le CV doit être rédigé en cohérence avec l'offre de job et vous présenter sous un angle favorable. Optez pour une présentation claire, simple et aérée.

À quoi sert-il ?

Le CV présente vos parcours personnel et professionnel. Il valorise votre expérience, vos compétences, votre dynamisme, vos centres d'intérêt et vos activités de loisirs.

Mentionnez vos engagements : bénévolat, stage, séjour linguistique, chantier de jeunes bénévoles, service civique, séjour au pair... Mettez-les en avant si vous avez peu d'expérience.

Conseils

- Le CV doit être tapé et tenir sur une page.
- Soyez clair, précis et synthétique.
- Soignez votre orthographe !
- La photo est facultative. Si on vous la demande, vérifiez qu'elle est adaptée et de bonne qualité.
- Vous pouvez vous inspirer de modèles de CV, mais évitez le copier-coller !
- Si vous utilisez des couleurs, optez pour des tons neutres.
- Pour sortir du lot, adaptez votre CV à l'entreprise et au poste qui vous intéresse.

Et, à moins d'une idée extraordinaire, ne partez pas sur des CV trop originaux !



Permanences d'aide à la rédaction de CV

dans les structures du réseau Info Jeunes. Adresses sur : www.cidj.com

Consultez également l'article « Comment rédiger son CV pour un job d'été » dans la rubrique Emploi, jobs et stages du site www.cidj.com

En savoir plus

www.emploi-store.fr

Pour préparer sa candidature, modèles de CV et de lettres de motivation, conseils et tutos...

Outils gratuits de création de CV :

<https://moncv.com>

www.moncvparfait.fr

www.canva.com

www.clicnjob.fr

Pour trouver un job sans CV :

<https://maintenant.pole-emploi.fr>

INCONTOURNABLE

CV, lettres de motivation, entretiens... Conseils pour décrocher un job et modèles de CV et de lettres sur www.cidj.com rubrique Emploi, jobs et stages

LE CV EN LIGNE

Vous envoyez un mail ? Mettez votre CV en pièce jointe au format PDF de préférence (sinon, utilisez un fichier Word) et nommez-le avec vos nom et prénom.

Vous remplissez un formulaire de CV ? Utilisez le champ libre pour mettre en valeur vos atouts !



Nos conseils en vidéo pour faire
votre CV sur www.cidj.com
rubrique Emploi, jobs et stages



Photo (facultative)



Mathieu VINCENT
13 rue du Passage
33000 Bordeaux

Tél. : 06 00 00 00 00

Email : mathieuvincent@gmail.com

18 ans

Permis B



QUALITÉS

- Bon contact
- Rapidité d'exécution
- Rigueur professionnelle
- Bonne résistance physique

AGENT POLYVALENT EN RESTAURATION RAPIDE



EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

2020 – Bordeaux (33)

Agent polyvalent en restauration rapide (cuisine, service, clientèle, caisse, entretien) – Rapid'Resto

2019-2020 – Mérignac (33)

Distribution de prospectus – Distri Center

Sept. 2019 – Langon (33)

Vendangeur – Château Durand-Dupont



FORMATION

2020-2021 **Première année de licence Lettres modernes** – Université Bordeaux Montaigne

2020 **Bac L (littéraire)** – Lycée F. Goya – Bordeaux



DIVERS

- Anglais, pratique professionnelle – niveau B2
- Brevet national de jeune sapeur pompier volontaire
- Basket-ball : club de Mérignac, compétitions régionales

LE MAIL OU LA LETTRE DE MOTIVATION

La lettre ou le mail de motivation doivent accompagner et compléter votre CV. Objectif : donner envie au recruteur de vous rencontrer.

Le format

C'est de plus en plus souvent par mail avec votre CV en pièce jointe, que vous candidatez à un job, sauf si une lettre est clairement demandée par l'entreprise.

Faites en sorte d'avoir une adresse mail sobre à vos nom et prénom, sans pseudo. Sinon, créez-vous une adresse spécifique dédiée à votre recherche de job.

Conseils

Personnalisez votre lettre/mail et prenez le temps de la rédaction.

Intéressez-vous à l'entreprise ou à l'organisme via son site web ou ses pages LinkedIn ou Facebook. Repérez également des informations essentielles figurant sur l'annonce.

À SAVOIR

Que vous écriviez une lettre ou un mail :

- Précisez bien la référence ou l'objet : candidature à un emploi de vendeur, candidature-réponse à une offre de vendeur...
- Par mail, commencez par « Bonjour », par lettre classique utilisez plutôt « Madame, Monsieur », plus formels.
- Attention aux fautes d'orthographe ! Si vous n'êtes pas sûr de vous, faites relire votre courrier avant de l'envoyer.
- Une lettre = une candidature.

Montrez en quelques phrases que vous connaissez et appréciez l'entreprise, les produits et les services qu'elle propose...

Si vous avez déjà effectué des stages ou exercé un job, insistez sur votre expérience, votre sérieux et votre sens des responsabilités.

Dans tous les cas, indiquez bien vos disponibilités : un mois, tout l'été, tous les week-ends, pendant les vacances scolaires... et précisez si vous êtes mobile.

LE SUIVI DE VOS CANDIDATURES

Si vous n'avez pas de nouvelles une semaine après avoir envoyé CV et lettre, n'hésitez pas à relancer l'entreprise. En cas de réponse négative, demandez-en la raison pour réagir et revoir votre stratégie. Pour suivre tous vos envois, réalisez un tableau et indiquez, pour chacune des entreprises contactées, la date d'envoi, la réponse, la date de relance, de l'entretien... Cela vous aidera à voir plus clair ! Flashez le QR code pour obtenir un modèle de tableau.



Nouveau message

À Adresse mail du correspondant

Cc Autre destinataire si besoin

Cci Destinataire masqué

Objet Candidature au poste de



Pièces jointes : CV Mathieu Vincent (122 Ko)
Lettre de motivation (42 Ko) (Si demandée)

Bonjour,

ACCROCHE

- La raison de votre candidature : réponse à une offre (indiquer sa référence), candidature spontanée. . .
- L'accroche doit capter l'intérêt de votre interlocuteur.

DÉVELOPPEMENT

- Mettez en valeur vos compétences et qualités en rapport avec la fonction et les missions du poste que vous convoitez.
- Illustrez par des exemples tirés de votre expérience.
- Montrez ce que vous apporterez à l'entreprise.

VOS DISPONIBILITÉS

- Vacances scolaires, week-ends, soirs en semaine. . .

DEMANDE D'ENTRETIEN

- Au plaisir d'échanger avec vous, cordialement.

Mathieu Vincent
Tél. : 06 00 00 00 00

Envoyer ▾

Si vous faites une lettre classique, inspirez-vous de modèles sur [cidj.com](https://www.cidj.com) Mais évitez les copier-coller et personnalisez un peu votre lettre ! Soyez clair, utilisez un langage simple et adapté à l'entreprise.



ENTREPRENDRE DE L'IDÉE AU PROJET

Vous avez l'envie de créer votre activité, mais ne savez pas par où commencer.

Que vous ayez juste une idée ou un projet déjà bien pensé, les conseillers du CIDJ vous orientent vers des experts et des ressources spécifiques à la création d'entreprise ou d'association.

- **Accueil sans rendez-vous du mardi au vendredi de 13h à 18h, le samedi de 13h à 17h**
- **Accueil téléphonique : 01 44 49 29 32, du lundi au vendredi de 10h à 12h**
- **Tchat en ligne sur www.cidj.com**

CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE

101, quai Branly – 75015 Paris

Métro Bir-Hakeim (ligne 6) ou RER Champ-de-Mars (ligne C)

Soutenu par

L'ENTRETIEN

Il est normal d'être stressé lors d'un entretien. En le préparant, vous serez plus détendu et la relation s'en trouvera facilitée. Voici quelques conseils à suivre pour mettre toutes les chances de votre côté.

Premier contact

Dès que vous avez envoyé votre candidature, pensez que l'employeur peut vous contacter à tout moment.

- Si vous n'êtes pas dans des conditions idéales, ne répondez pas immédiatement. Vous appellerez plus tard, au calme.
- Soignez votre message d'accueil sur votre répondeur : veillez à ce qu'il soit neutre.
- Avant de conclure la conversation, notez le nom de la personne que vous allez rencontrer, le lieu, la date et l'heure du rendez-vous.

Avant l'entretien

- Ayez en mémoire la fiche de poste, la lettre et le CV que vous avez envoyés à l'employeur, ainsi que les notes que vous avez recueillies sur l'entreprise.

DIFFÉRENTS TYPES D'ENTRETIEN

- **En visio** : testez votre matériel informatique avant l'entretien (micro, caméra). Le jour J, cliquez sur le lien d'invitation de la visio conférence pour rejoindre votre interlocuteur et faites attention à votre environnement !
- **En face-à-face** : restez naturel et soignez votre apparence !
- **Par téléphone** : de plus en plus utilisé, il permet une pré-sélection rapide des candidats ! Soyez réactif !



5 ERREURS À ÉVITER DEVANT L'EMPLOYEUR

- Ne pas vous être renseigné sur l'entreprise dans laquelle vous postulez.
- Ne pas avoir mis votre téléphone en mode silencieux.
- Mentir sur votre parcours.
- Ne pas avoir de questions à poser.
- Être avachi sur votre chaise.

- Entraînez-vous à répondre à tous types de questions.
- Pensez aux qualités que vous pourrez mettre en avant (fiabilité, ponctualité, dynamisme, rapidité...).
- Géolocalisez à l'avance le lieu du rendez-vous. Cela vous permettra d'être moins stressé le jour J.

Le jour J

- Apportez une attention particulière à votre tenue. Elle doit être adaptée au poste proposé.
- Arrivez quelques minutes avant le rendez-vous.
- Ayez en tête le nom de la personne que vous allez rencontrer.
- L'entretien permet au recruteur d'estimer si vous êtes le bon candidat. Mais c'est aussi pour vous l'occasion de vérifier que le poste que l'on vous propose correspond à vos attentes.
- Répondez calmement aux questions et posez en aussi quelques unes.
- Demandez au recruteur les modalités de réponse et les délais.
- N'oubliez pas de remercier votre interlocuteur de vous avoir reçu.

En savoir plus

www.cidj.com

Les ateliers collectifs du Cidj

www.emploi-store.fr

LES secteurs QUI RECRUTENT

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire et économique liée à l'épidémie de Covid-19, certains secteurs pourraient être amenés à réduire ou à augmenter leurs recrutements.

AGRICULTURE

Les travaux agricoles sont variés et offrent des possibilités de jobs un peu partout en France. Des contrats à temps plein ou à temps partiel sont possibles, notamment entre avril et octobre, mais le pic d'activité et le besoin en main-d'œuvre saisonnière sont beaucoup plus importants l'été. Au fil des saisons, les activités sont multiples : entretien des cultures, ramassage de légumes, cueillette de fruits, de fleurs, vendanges, conditionnement... Sous serres, en plein champs, dans une exploitation agricole ou un entrepôt, ces travaux exigent une bonne forme physique et une tenue adaptée.

À noter : ce secteur recrute de nombreux travailleurs étrangers à condition d'avoir un titre de séjour ou une autorisation de travailler. Plus d'infos auprès de la Direccte, Service de la main-d'œuvre étrangère (cf. p. 13)

Privilégiez les contacts locaux : rencontrez les producteurs sur les marchés ou lors des journées portes ouvertes.

Un véhicule est très souvent indispensable pour se rendre sur le lieu de travail car les exploitations sont rarement desservies par les transports en commun : pensez au co-voiturage. L'employeur peut vous proposer un CDD, un contrat de travail saisonnier (voir p. 9) ou encore un Tesa (titre emploi simplifié agricole), formule d'embauche simplifiée et adaptée au secteur.

À savoir : la plupart du temps, vous n'êtes ni logé ni nourri.

Où trouver des offres

www.pole-emploi.fr « agriculture »
www.anefa.org

Bourse de l'emploi, carte nationale des emplois saisonniers, calendrier agricole...

Chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile-de-France

2, avenue Jeanne d'Arc
78 150 – Le Chesnay
Tél. : 01 39 23 42 00

www.ile-de-france.chambragri.fr

VENDANGES

Coupeur-se, cueilleur-se, porteur-se de hotte... Dès 16 ans, vous pouvez signer un contrat vendanges d'une durée d'un mois maximum (renouvelable 1 fois) accessible aux étudiants et aux salariés en congés payés. Il ne donne pas droit à l'indemnité de fin de contrat.

<https://travail-emploi.gouv.fr>



Après l'été, les pistes pour trouver un job en hiver sont nombreuses. La plupart des recrutements se déroulent à partir d'octobre. Anticipez !

Fêtes de fin d'année

- **Marchés de Noël** : repérez les commerçants et artisans d'une année sur l'autre ou contactez les mairies dès septembre.

- **Sapins** : les producteurs proposent des missions liées à la **coupe des sapins** et à l'**expédition** de novembre à mi-décembre. Postulez auprès des grandes surfaces ou des jardinerie pour la vente.

- **Père Noël** : sur des opérations de street marketing et des **animations dans les centres commerciaux** (cf. p. 34). Pour répondre aux lettres des enfants, contactez l'agence Manpower de Libourne (33) dès la fin du mois de septembre.

- **Vendeur-se-et animateur-trice-s commerciaux-ales** : dans les boutiques, grandes surfaces, librairies, fleuristes et bien évidemment les magasins de jouets. Faites la tournée des magasins avec votre CV !

- Pensez aussi à la **restauration** ou au **secteur des livraisons** (chauffeur-livreur) et de la **préparation des commandes** (cf. p.28), très dynamiques pendant cette période.

Inventaires

Job très ponctuel et hivernal : inventariste. Les entreprises de distribution programment généralement leurs inventaires en fin ou début d'année, tôt le matin, tard le soir ou le week-end.

Nombreuses annonces en ligne via les sociétés d'intérim ou les entreprises spécialisées :

www.novastock.fr

www.ivalis.fr/ivalis-france/ivalis-recrute

www.rgis-job.fr

Chez les ostréiculteurs

Les exploitants proposent souvent des missions de quelques jours dès la mi-décembre pour la mise en bourriche des huîtres (débutants acceptés).

Appelez directement, avant novembre, les ostréiculteurs ou les agences d'intérim des régions conchyliques.

À la montagne

De décembre à avril, au pied des pistes ou en altitude, des saisonniers sont embauchés dans la vente, l'hôtellerie, la restauration, le nettoyage, l'animation. Les emplois de perchistes, pisteur-se-s secouristes, mécanicien-ne-s de remontées mécaniques, billettistes, moniteur-trice-s de ski sont proposés aux saisonniers ayant une qualification et de l'expérience. Très souvent la main-d'œuvre est locale.

Offres d'emplois sur les sites des stations de sports d'hiver et de Pôle emploi.

www.jobmontagne.fr

www.emploi-montagne.com

www.pole-emploi.fr

ANIMATION, SPORTS

L'animateur·trice encadre des enfants ou des adolescents sur leur temps de loisirs (temps périscolaire, vacances scolaires) dans les accueils de loisirs, centres de vacances, classes de découverte ou campings.

Il est indispensable d'aimer travailler en équipe et vivre en collectivité, d'être pédagogue, créatif et dynamique !

Qualifications selon le poste

- La première des qualifications requises pour décrocher un job dans l'animation est le **Bafa** (cf. p. 27). Pour occuper les fonctions de directeur·trice, vous devez être titulaire du **BAFD**.
- L'animateur·trice sportif·ve, même saisonnier·ère, doit être titulaire du **BP JEPS** (brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport).

Les brevets pour surveiller les lieux de baignade

- le **BP JEPS** mention AAN (activités aquatiques et natation) vous permet de surveiller les lieux de baignade et de donner des cours de natation ;
- le **BSB** (brevet de surveillant de baignade) pour exercer dans les centres de vacances ou de loisirs ;
- le **BNSSA** (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique) pour surveiller les baignades aménagées ouvertes au public.

www.ffss.fr

Où trouver des offres

- Toute l'année sur les sites web des CRIJ et lors des journées Jobs d'été organisées par le réseau Info Jeunes :



www.jobs-ete.com

www.cidj.com

<http://cij.valdoise.fr>

www.cij77.asso.fr

www.yij78.org

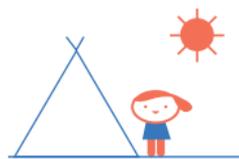
- Via le réseau Profession Sport et Loisirs :
www.profession-sport-loisirs.fr
- Sur les sites web spécialisés :
www.planetanim.com
www.jobanim.com
- Sur les sites de recrutement des villages de vacances (cf. p. 35)
- Candidatez sur des séjours adaptés :
www.cnlta.asso.fr (site du conseil national des loisirs et du tourisme adaptés). Possibilité de postuler en ligne et d'avoir accès à la liste des adhérents pour des candidatures spontanées.

Candidatures spontanées

- Les organisateurs de séjours et accueil de loisirs :
www.123sejours.com
- Les mairies
- Les campings (cf. p. 35)
- Les comités d'entreprise :
www.officielce.com



La formation aux premiers secours PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) est un atout supplémentaire. Renseignez-vous auprès du réseau Info Jeunes.



Le **brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur** (Bafa) permet d'encadrer de façon occasionnelle des groupes d'enfants et d'adolescents et d'animer des activités ludiques et de découverte en accueil collectif de mineurs.

La formation se déroule sur 30 mois au maximum, en 3 étapes : **formation générale, stage pratique, session d'approfondissement ou de qualification**. Elle est dispensée par différents organismes agréés par le ministère en charge de la Jeunesse.

Comptez en moyenne 1 000 € pour passer votre Bafa. Cependant, des aides financières peuvent être accordées, sous certaines conditions. Contactez la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS, DDCSPP), la Caf, Pôle emploi, la mission locale, le conseil départemental, le conseil régional, la mairie, certains comités d'entreprise, la MSA (Mutualité sociale agricole)...

La qualification Bafa « surveillant de baignade » est à renouveler tous les 5 ans.



Le salaire moyen d'un·e animateur·trice se situe entre 25 et 40 € par jour sans les avantages et les primes.

Il existe de nombreuses offres d'emploi dans les organisations de séjours adaptés. La spécialisation « enfant en situation de handicap » est particulièrement appréciée.

À savoir : la formation au BAFA pour exercer les fonctions de directeur est accessible à partir de 18 ans.

Information, liste des organismes de formations habilités et inscription en ligne :

www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd
www.ile-de-france.drjcs.gouv.fr

Le contrat d'engagement éducatif (CEE) est un dispositif d'engagement volontaire qui permet de participer occasionnellement à des fonctions d'animation. Il peut être rompu à tout moment. Sa rémunération est légèrement inférieure au salaire moyen d'un animateur mais ne peut pas être de moins de 22,33 € par jour (2,20 x le montant du Smic horaire). Si les fonctions de l'animateur nécessitent sa présence continue auprès des jeunes, l'organisateur prend intégralement en charge sa nourriture et son hébergement.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23425



Sportif depuis mon plus jeune âge, avec pour objectif d'intégrer une filière Staps, j'ai souhaité passer mon Bafa dès 17 ans.

L'animation est un secteur recherché, surtout l'été. Mon diplôme en poche, j'ai travaillé 1 mois cet été dans un CLSH. Le métier d'animateur est un vrai boulot qui demande beaucoup d'adaptation, d'investissement, de pédagogie et de responsabilité, ce qui n'est pas de tout repos ! (Enzo 18 ans)

COMMERCE ET GRANDE DISTRIBUTION

Grande distribution et magasins

De nombreux magasins emploient du personnel supplémentaire à certaines périodes de l'année pour aider à la vente, à la caisse, aux livraisons, à la manutention, aux inventaires, à la préparation des commandes, à l'emballage... Avez votre recherche selon les saisons (soldes, Noël...).

Pensez aux stations balnéaires qui fourmillent d'emplois saisonniers ! Superettes et autres magasins recrutent pour la saison d'été. Contactez-les dès février/mars.

Un atout : disposer d'un hébergement pour un job sur la côte.

La plupart des grandes enseignes recrutent sur leur site internet, via Facebook ou les agences d'intérim (p. 15). Pour les autres boutiques, allez voir directement les responsables de magasin avec votre CV et une lettre de motivation. Si vous n'avez pas peur de vous lever tôt, faites le tour des marchés pour décrocher un job.

www.distrijob.fr

www.distri-emploi.com

www.distri-recrute.fr

Vente sur les plages

Glaces, boissons, beignets... Ce job saisonnier est difficile : votre forme physique doit être au top pour arpen-ter les plages sous la chaleur et le poids de votre chariot ou de votre glacière. La rémunération est souvent en fonction des ventes. Soyez vigilant !

Envoyez directement votre CV aux glaciers dès le printemps. Les recrutements sont toujours possibles à la dernière minute.

PRÉPARATEUR·TRICE DE COMMANDES

Assurer la réception et le stockage des marchandises, effectuer la préparation et l'expédition des commandes...

Avec l'essor du e-commerce et des drives aujourd'hui, les offres d'emploi sont nombreuses et régulières. Consultez les offres de la grande distribution et les agences d'intérim.

Qualités indispensables : sens de l'organisation et efficacité, bonne condition physique.

Les débutants sont acceptés et les horaires peuvent être décalés. Un véhicule est souvent nécessaire.



« J'ai travaillé dans un drive à Rennes. Les horaires, très souples, convenaient parfaitement à mon statut d'étudiant. On commençait au plus tôt vers 5h30 ou 6h ! Mes missions étaient variées : réception, mise en rayon, préparation de commandes, livraison client. Le rythme pouvait piquer, notamment si un collègue était absent à la dernière minute ! Mais c'est un chouette job pour des jeunes, étudiants ou non, qui ont tous en commun un bon relationnel et un fort esprit d'équipe. » (Théo, 23 ans)

ENCADREMENT SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE, SOUTIEN

Soutien scolaire

- Chez un particulier :
 - parlez-en autour de vous,
 - déposez des annonces chez les commerçants,
 - consultez les offres du Crous (réservées aux étudiants) sur : www.jobaviz.fr
 - consultez les sites d'offres de services à la personne (p. 30).

- Au près des maisons de quartier.
- Au près d'un organisme spécialisé : la plupart exige un niveau bac + 3.
- En ligne : donner des cours de soutien par webcam, par tchat... est une formule qui vous évite de vous déplacer mais nécessite d'être à l'aise avec l'outil.
www.mymentor.fr

Tarifs pour 1h de cours : de 10 à 30 € à négocier.

Animation périscolaire

L'animateur·trice périscolaire encadre les temps d'activité périscolaire (TAP) avant, après la classe et pendant la pause méridienne. Il-elle peut proposer des activités manuelles, artistiques, sportives ou du soutien scolaire. Contactez les municipalités. Le Bafa est souvent demandé (cf. p. 27).

[www.paris.fr/Services/Emploi/Tra-vailler à la ville de Paris](http://www.paris.fr/Services/Emploi/Tra-vailler%20à%20la%20ville%20de%20Paris)

TRAVAILLER DANS SON UNIVERSITÉ

Les étudiants peuvent signer un contrat avec leur université pour assurer certaines activités : appui aux personnels des bibliothèques et autres services, animations culturelles, artistiques, scientifiques, sportives et sociales, actions dans le domaine de la promotion de la santé et du développement durable. La durée est de 12 mois maximum, à temps partiel, et ne peut excéder un mi-temps.

www.etudiant.gouv.fr

Encadrement scolaire

L'assistant-e d'éducation surveille les élèves, aide à l'étude, aux devoirs ou à la scolarisation des élèves handicapés dans les écoles, collèges, lycées.

Il faut être titulaire du bac ou équivalent, être majeur (20 ans pour travailler en internat). Les étudiants boursiers sont prioritaires.

Consultez les offres de Pôle emploi et envoyez des candidatures spontanées aux chefs d'établissement.

Inscrivez-vous en ligne sur le site de l'académie de votre choix.

<https://bv.ac-paris.fr/siaten/jsp/login.jsp>

<https://bv.ac-creteil.fr/siaten/jsp/login.jsp>

<https://bv.ac-versailles.fr/siaten/jsp/login.jsp>

ENTRETIEN, NETTOYAGE

Nettoyage des bureaux, sanitaires, sols... Les agent-e-s d'entretien sont recruté-e-s tout au long de l'année, mais aussi pour des remplacements l'été et pendant les vacances scolaires.

Contrats à temps partiel et postes souvent en horaires décalés (6h-9h et 17h-22h généralement). Prévoir un moyen de locomotion.

Consultez les offres de Pôle emploi ou envoyez des candidatures spontanées aux entreprises de nettoyage.

HÔTELLERIE- RESTAURATION

L'offre de jobs dans ce secteur est importante : plongeur-se, cuisinier-ère, commis de cuisine, serveur-se, femme ou valet de chambre, veilleur-se de nuit, réceptionniste, voiturier-ère, bagagiste... Qualités requises : être soigné, aimable, rigoureux, endurant, capacité d'adaptabilité, goût du contact... Parler une langue étrangère est apprécié.

Envoyez une candidature spontanée ou présentez-vous directement en évitant les heures de service.

Pensez à la restauration rapide, sandwicheries, saladeries, pâtes, sushis, pizzas, burgers, restauration livrée, cafétérias, campings, et aux grands groupes de l'hôtellerie-restauration, clubs et villages de vacances, organismes de séjours de vacances pour enfants et adolescents.

Où trouver des offres ?

- Sur les sites des grandes chaînes, à la rubrique Recrutement.
- Offres en France et à l'étranger : www.lhotellerie-restauration.fr
- Syndicat national de l'alimentation et de la restauration rapide : www.snarr.fr rubrique Les services aux salariés

LÉGISLATION SPÉCIFIQUE

Dans les hôtels, cafés, restaurants, la durée conventionnelle du travail est fixée à 39h par semaine. Les heures supplémentaires sont interdites aux mineurs.

Au-delà de 35h, il y a une majoration de salaire pour heures supplémentaires :

- de la 36^e à 39^e heure : + 10 %
- de la 40^e à la 43^e heure : + 20 %
- à partir de la 44^e heure : + 50 %

Vous ne pouvez pas travailler plus de 48h par semaine. Le repas est offert par l'employeur. À défaut, une indemnité compensatrice pour repas non pris sera versée. Les vêtements de travail (gants, blouses, chaussures...) sont fournis par l'employeur qui en assure l'entretien et le remplacement si besoin.

- Pôle emploi : www.pole-emploi.fr
- Groupement d'employeurs sur votre région : www.resoemploi.fr
- Et aussi :
www.saisonnier.fr
www.hotel-et-toque-job.fr

Des offres sont toujours disponibles tout au long de l'été, notamment sur la côte.

PARKINGS, SÉCURITÉ, AUTOROUTES

Parkings

L'agent-e d'exploitation de parking surveille les entrées et sorties des piétons et véhicules, informe les clients, contrôle les encaissements, assure la sécurité des personnes et des installations. Démarchez les grands hôtels, les aéroports, les gares et les sociétés gestionnaires de parkings.

www.group-indigo.com

rubrique Carrière

www.q-park.fr

rubrique Travailler chez Q-Park

www.effia.com/effia-recrute

rubrique Emplois

www.sags.fr rubrique Espace emploi

Surveillance et gardiennage

L'agent-e de sécurité surveille les abords et les accès de magasins, d'entreprises, d'immeubles, lieux publics... Il veille à la sécurité, à la tranquillité des personnes... Travail en horaires décalés, en soirée, le week-end...

Postulez auprès des agences de sécurité et de gardiennage et retrouvez des offres sur www.pole-emploi.fr

Aires d'autoroute

Les aires d'autoroute font parfois appel à de la main-d'œuvre complémentaire. Démarchez-les directement. Une voiture est obligatoire.

Vous pouvez aussi contacter les enseignes présentes sur les aires d'autoroute : www.autoroutes.fr rubrique Aires de service

SANTÉ

Services hospitaliers

L'agent-e des services hospitaliers s'occupe du confort des personnes hospitalisées : ménage, repas, aide aux malades, brancardier... Envoyez CV et lettre de motivation en début d'année aux hôpitaux ou cliniques. Les étudiant-e-s en filière médicale ou paramédicale peuvent postuler pour des emplois d'aide-soignant-e.

www.staffsante.fr

<http://emploi.fhf.fr>

Pour les plus qualifiés, pensez aux agences d'intérim spécialisées :

www.agences-interim.com

Thermalisme et thalassothérapie

Les centres de cure thermale et de thalassothérapie recrutent du personnel pour l'accueil, l'hôtellerie, la restauration, le sport et l'esthétique. Consultez les offres en ligne et postulez.

www.thalazur.fr/recrutement

www.chainethermale.fr

rubrique Nos stations

www.france-thalasso.com

rubrique Offres d'emploi

<http://emploi.lescuristes.fr/>



Les Ehpad ou « maisons de retraite » recrutent pour effectuer des remplacements, surtout l'été. Débutants acceptés. Contactez-les directement.

SERVICES À LA PERSONNE

Ils regroupent un ensemble de services rendus à domicile : baby-sitting, assistance aux personnes âgées, gardiennage, bricolage, courses, garde d'animaux, jardinage, ménage, soutien scolaire... Les mineurs peuvent tenter leur chance auprès des particuliers. Déposez vos annonces chez les commerçants, dans les boîtes aux lettres, les sites d'entraide entre voisins... Plus de 18 ans, retrouvez des offres sur les sites spécialisés :

www.jemepropose.com

www.particulieremploi.fr

Contactez les organismes :

www.servicessalapersonne.gouv.fr

Assistance aux personnes âgées

Proposez vos services pour les aider dans leur quotidien : repas, courses, petit bricolage, aide administrative... Il s'agit souvent de jobs à temps partiel. Vous pouvez donc avoir plusieurs employeurs. Il est souvent nécessaire d'être titulaire du permis B, de posséder un véhicule et d'avoir de l'expérience dans le secteur.

LE CESU

Le Chèque emploi service universel (Cesu) permet d'être déclaré et donc de bénéficier de l'ensemble des droits sociaux, tout en étant assuré en cas d'accident. L'employeur bénéficie quant à lui d'avantages fiscaux.

www.cesu.urssaf.fr

Travaux d'entretien et garde d'animaux

Pendant les vacances, on recherche souvent des jeunes pour jardiner, arroser des plantes, nettoyer le bocal à poisson ou la cage à hamster, garder et promener les animaux... Laissez des petites annonces dans les boîtes aux lettres. Déposez-en également chez les vétérinaires, dans les animaleries ou auprès des agences spécialisées.

<https://fr.holidog.com>

www.animaute.fr

www.dogsitting.fr

www.jaimemesplantes.fr



« Cet été, j'ai fait du ménage 3 fois par semaine chez une dame âgée. Une très belle expérience ! Au départ, j'ai accepté le job car j'avais besoin d'argent pour payer mon permis et j'y suis allée sans enthousiasme ! Mais, très vite, j'ai aimé y retourner et écouter toutes les histoires de vie que la vieille dame me racontait pendant que je travaillais. Ménage, repassage, nettoyage... j'ai dû apprendre très vite ! Heureusement, une relation de confiance s'est tout de suite instaurée entre moi et cette dame qui me faisait penser à ma grand-mère ! » (Cha, 18 ans)

Zoom

BABY-SITTING



Qu'il s'agisse d'une garde occasionnelle ou pas, le baby-sitting n'est pas un job anodin. Les parents vous confient leurs enfants, ils ont confiance en vous !

Déposez des annonces dans les commerces de votre quartier, parlez-en autour de vous et consultez les offres des services spécialisés.

Adresses des organismes sur : www.servicessalapersonne.gouv.fr

Qualités indispensables : avoir le sens des responsabilités, être disponible, patient, à l'écoute et ponctuel. La maîtrise des gestes de premiers secours et le Bafa (cf. p.27) sont très appréciés.

Le tarif horaire ne peut être inférieur au Smic (10,25 € brut de l'heure, 8,12 € net environ) + 10 % de congés payés. Vous devez être déclaré. Il n'existe pas de forfait journée. Le nombre d'enfants n'entre pas en compte dans la rémunération.

La garde s'effectue au domicile des parents. Les baby-sitters peuvent être payés par Pajemploi ou Cesu. Dans ce cas, et avec votre accord, les parents font le nécessaire.

Pour connaître la grille des salaires : www.particulieremploi.fr

Pour calculer sa rémunération : www.pajemploi.urssaf.fr ;

www.cesu.urssaf.fr



Baby-sitting et réseau IJ

Consultez les offres proposées par les centres IJ. Adresses sur www.cidj.com et p. 42.

Des formations au baby-sitting peuvent être proposées dans le réseau IJ.

ATTENTION AUX ARNAQUES

Vous avez repéré des offres en ligne de particuliers ? Soyez vigilant !

- ✘ Ne transmettez pas vos coordonnées bancaires avant d'avoir rencontré la famille qui va vous employer.
- ✘ Ne transférez jamais d'argent, n'envoyez pas de chèque ou n'achetez aucun objet destiné à des personnes qui passent une offre en ligne.
- ✘ Méfiez-vous des offres où le salaire est particulièrement élevé. Les escrocs proposent plus de 16 €/heure pour attirer un maximum de personnes.
- ✘ Méfiez-vous des offres qui comportent fautes d'orthographe et tournures de phrases incorrectes.

SONDAGES, TÉLÉMARKETING, TÉLÉASSISTANCE, RECENSEMENT

Enquêtes, tests de produits

Les grands instituts de sondage (BVA, CSA, Ifop, Ipsos, Kantar, OpinionWay...) emploient des personnes pour leurs enquêtes. Candidatez directement en ligne sur leur site. Vous pouvez aussi participer à des tests (produits alimentaires, cosmétiques...). Ces activités occasionnelles sont rétribuées par une indemnité, des bons d'achats, chèques-cadeaux, produits gratuits...

www.testezpournous.fr

www.testerdesproduits.fr

Collectes de dons

Travailler pour des ONG (Aides, Médecins du monde...) consiste à aller à la rencontre des passants et leur proposer d'agir en devenant donateur régulier. Qualités requises : sensibilité aux causes humanitaires, environnementales ou de santé publique, sens du contact et force de persuasion.

www.ongconseil.com

Recensement

Les collectivités recrutent des agent·e·s recenseur·euse·s en CDD. Le job consiste à se présenter au domicile des particuliers et à les inciter à se faire recenser sur Internet ou à l'aide d'un questionnaire papier. Contactez les mairies pour proposer votre candidature. Qualités requises : autonomie, facilité de contact, discrétion, respect de la confidentialité...

Distribution presse / publicité

Les sociétés de distribution de journaux gratuits et d'imprimés publicitaires recrutent toute l'année des distributeur·trice·s, colporteur·euse·s, installateur·trice·s PLV. Véhicule obligatoire. Mais distribuer *CNews* ou *20 Minutes* implique de vous lever très tôt et de travailler environ 2h par tous les temps.

www.adrexo.fr/emploi-et-carrieres/
www.mediapost.fr

Pour les quotidiens payants, contactez les services de portage de la presse régionale.

Animation commerciale / Street marketing

Des hôte·sse·s sont recruté·e·s pour des actions ponctuelles de promotion de marques (distribution d'échantillons, dégustation, présentation d'offres promotionnelles). Bonne présentation exigée. Tenues parfois originales selon les opérations !

www.streetpub.fr

www.hotessejob.com

Télémarketing

Les jobs dans les centres d'appels et de téléphonie consistent à appeler particuliers et entreprises pour leur vendre des produits. Ces postes requièrent tenacité et bonne gestion du stress.

www.phonemploi.com

Téléassistance

Les chargé·e·s d'assistance sont recruté·e·s pour l'été (2 mois minimum). Vous devez être à l'aise au téléphone, avoir un minimum d'empathie, une capacité d'analyse et d'organisation et maîtriser au moins une langue étrangère.

Vous réceptionnez les appels des clients en difficulté et mettez en œuvre les prestations d'assistance adaptées (médicale, routière...).

www.ima.eu

www.europ-assistance-recrute.com

www.axa-assistance.fr

www.mutuaide.fr

www.fidelia-assistance.fr

www.allianz-partners.fr

TOURISME, CULTURE, ÉVÉNEMENTIEL

Clubs de vacances

Ils recrutent à chaque saison dans tous les secteurs sur des postes en CDD tels que : éducateur·trice sportif·ve, serveur·euse, plongeur·euse, animateur·trice, DJ (...) en France comme à l'étranger. Pour postuler, il faut être majeur, pratiquer au moins une langue étrangère et être disponible pour toute la saison d'été ou d'hiver.

www.recrute.belambra.fr

www.vvf-recrute.fr

<http://recrutement.ucpa.com>

www.clubmedjobs.fr

www.ternelia.com

<http://jobs.groupepvc.com/fr>

www.touristravacances.com/recrutement

<https://carrieres.mileade.com/fr>

www.lesvillagesclubsdusoleil-emploi.com

Campings

Les jobs y sont variés : accueil, entretien (espaces verts, piscine, sanitaires, mobil-homes), restauration-bar, animation, surveillance de baignade.

Envoyez CV et lettre de motivation dès janvier pour l'été suivant.

www.ffcc.fr

www.campingfrance.com

www.campingdefrance.com

Parcs de loisirs / Zoos / Aquariums

Ils offrent de nombreux jobs durant les mois d'été ou les petites vacances, principalement dans l'accueil, la vente (billetterie, boutiques), la restauration et l'entretien (espaces verts, animaux...). Profil : être majeur, avoir une grande disponibilité (soirs et week-ends), de solides bases en anglais. Permis B souhaité.

Consultez les offres sur leur site ou déposez votre CV en ligne.

www.infoparks.com (annuaire des parcs dans 16 pays européens)

<http://careers.disneylandparis.com/fr>

www.futuroscope.com/fr/offres

<http://recrutement.parcasterix.fr>

<https://merdesable-recrute.talent-soft.com>

Tourisme

L'idéal pour trouver un job dans le tourisme : une formation en tourisme, la pratique d'une ou deux langues, une bonne connaissance de la région, le goût du contact. . .

- Agent·e d'accueil en office de tourisme. Postulez en début d'année en mairie s'ils ne sont ouverts que l'été.
- Guide touristique. Étudiant·e en histoire de l'art ou passionné·e de culture, contactez les offices de tourisme.
- Chargé·e d'accueil, de caisse ou de vestiaire dans les musées et châteaux.
- Animateur·trice de club de plage (Bafa demandé).
- Plagiste. Installation et rangement des transats et parasols. Postulez auprès des gérants de plage (coordonnées par les mairies)

www.tourisme.fr

www.emplois-espaces.com

www.quotidiendutourisme.com

www.monemploi tourisme.fr

www.clubs-de-plage.com

Fédération des clubs de plage :

www.fncp.fr

GUIDE

ACCOMPAGNATEUR·TRICE

Ce job consiste à prendre en charge un groupe de touristes lors d'un séjour en France ou à l'étranger. Vous devrez les accueillir, les accompagner, garantir leur sécurité, leur confort, être à l'écoute de leurs besoins. . .

Qualités requises : amabilité, anglais indispensable, dynamisme, autonomie, capacité d'adaptation. . . Postulez auprès des tours opérateurs.

Festivals / Spectacles

Il est difficile de trouver un job dans les festivals qui font souvent appel à des bénévoles. Quelques pistes : chargé·e de billetterie, poseur·euse d'affiches et distributeur·trice de flyers, assistant·e de régie. . .

www.leguidedesfestivals.com

www.irmawork.com

www.recrutement.puydufou.com

Les salles de spectacles labellisées Scènes nationales recrutent des étudiant·e·s sur des postes d'hôte·sse·s de salle, contrôleur·euse·s de billets, gardiennage. . . Contactez les salles dès le début de l'année pour la saison suivante.

www.scenes-nationales.fr/annuaire

Salons / événementiels

Des agences spécialisées recrutent hôte·sse·s d'accueil ou animateur·trice·s de vente.

Qualités requises : bonne présentation, ponctualité, langues étrangères appréciées. Étudiant·e·s en tourisme ou en vente favorisé·e·s.

Annuaire des salons :

www.salons-online.com

www.unimev.fr rubrique Travailler dans l'événement

<http://convention.parisinfo.com>

Quelques sites d'offres :

www.hotessejob.com

www.hotessesconnexion.com

www.penelope.fr

www.tendance-hotesses.com

<http://charlestown.fr>

Activités de loisirs

Contactez les structures de loisirs (cinémas, karting, laser, mini-golf, bowlings, patinoires, piscines...) pour des postes d'accueil, de caisse, de vestiaire ou d'entretien.

Des contrats étudiants pour le week-end peuvent être proposés et des offres pour l'été sont également à pourvoir notamment dans les villes touristiques.

TRANSPORTS

Course-livraison

Les sociétés de courses, les grandes entreprises ou administrations ayant un service de coursiers interne recrutent des jeunes pour des postes de coursier, chauffeur ou livreur (du plat cuisiné aux documents, en passant par la livraison de médicaments).

Scoter, moto, voiture ou camionnette sont souvent fournis mais il peut arriver qu'on vous demande votre propre véhicule. BSR ou permis A ou B exigés selon le type de véhicule utilisé.

Certaines sociétés de location de voitures cherchent des jeunes pendant l'été pour récupérer leurs véhicules. Permis B de plus de 2 ans exigé.

www.jobtransport.com

Pour les plus sportif-ve-s, des sociétés de coursiers à vélo, triporteurs, véhicules électriques sont présents dans de nombreuses villes.

www.lapetitereine.com

Manutention-logistique

De nombreux emplois sont disponibles dans les entreprises des zones d'activité. Postulez auprès des agences d'intérim.

www.jobtransport.com

Déménagement

Contactez les entreprises de déménagement dès mars/avril, sans oublier les agences d'intérim.

www.csdeménagement.fr

UN JOB « UBÉRISÉ »

Bien connus, Uber et les autres (Deliveroo...) ont un fonctionnement qui l'est moins. Les services proposés (chauffeur, coursier...) via chaque plateforme sont effectués par des indépendants souvent déclarés en micro-entreprise (voir p.11). Ils sont rémunérés à la tâche et peu couverts en termes de protection sociale (accident du travail, arrêt...). Ils doivent donc avoir une mutuelle correcte. La souplesse gagnée sur l'organisation du temps de travail implique ainsi une certaine précarité.



Zoom

JOBS INSOLITES

Sur un ferry ou un bateau de croisière : hôte-esse de croisière, chargé-e du contrôle embarquement, billets... Postulez directement auprès des compagnies. Exemple : <https://corporate.brittany-ferries.com> qui recrute dès octobre pour l'été suivant. Vous vivez près d'un fleuve ou d'un canal ? Des compagnies de tourisme organisent aussi des promenades fluviales en été. Envoyez votre candidature dès le mois de mars.

Dans un avion ou un train : personnel de bord aux côtés des hôtesses de l'air et stewards. Envoyez vos candidatures aux compagnies un an à l'avance ! Accompagnateur-trice ou assistant-e voyageur-euse : pour accompagner des enfants qui voyagent seuls. Les compagnies de transports sous-traitent généralement ce service à des sociétés privées : www.cityone.fr/nos-offres.php
www.connectravel.com/fiche_av.php

Dans un petit train touristique : des postes de conducteur-trice sont proposés l'été. Accueil des passagers, contrôle des billets, conduite sur un parcours prédéfini et nettoyage du véhicule. Langues étrangères souhaitées. Offres auprès de Pôle emploi, agences d'intérim...

Sur une écluse : votre mission sera d'ouvrir les écluses pour laisser passer les bateaux. Renseignez-vous auprès des Conseils départementaux, des offices de tourisme, de la Mairie de Paris et des voies navigables de France (www.vnf.fr).

Dans une société de pompes funèbres : porteur-euse de cercueil, chauffeur-euse de voiture funéraire, vous pouvez exercer ces jobs solennels toute l'année en fonction des besoins (samedi, vacances scolaires). Rigueur, retenue et respect exigés. Postulez directement auprès des sociétés funéraires.

Jobs sur des événements sportifs (Tour de France, Paris-Nice, 24h du Mans...) : hôte-sse, ambassadeur-drice, chauffeur-se... Découvrez les offres et postulez dès janvier sur : www.aso.fr/fr/recrutement-offre-emploi.html
<https://recrutement.lemans.org/>

Dans un casino : des postes de croupier-ère, hôte-sse, serveur-se, équipier-ère sont à pourvoir toute l'année : www.groupebarriere.com rubrique Votre carrière

Avec les éboueurs : collecte des déchets ménagers, réception et chargement des poubelles dans le camion benne, rythme de travail soutenu et activité matinale. Contactez les agences d'intérim.

Sur un vélo taxi : job flexible pour ceux qui aiment faire des rencontres et ont une bonne forme physique. Permis B, langue étrangère et bonne connaissance de la ville. Attention, on pourra vous demander d'avoir le statut d'auto-entrepreneur et de louer votre vélo.
www.cyclopolitain-job.com
www.happymoov.com
www.moncoursierdequartier.com

UN job À L'ÉTRANGER

PRÉPAREZ VOTRE PROJET

Choisissez le pays en fonction de vos compétences linguistiques et des opportunités de jobs (cf. p. 41).

À savoir

- Les jobs d'été sont souvent des postes peu qualifiés et, en général, peu rémunérés.
- Certains pays ne proposent pas de salaire minimum.
- Les employeurs préfèrent recruter des personnes qui font toute la saison (3 mois).



Commencez vos démarches très tôt (de 3 à 6 mois avant le départ). Certaines formalités demandent un délai.

- Il est nécessaire de prévoir un budget pour le logement.
- Pensez à la carte d'étudiant internationale (Isic) et à la carte jeunes européenne (EYCA) pour bénéficier de réductions.

www.isic.fr

www.eyca.org

COMMENT CHERCHER?

- Faites le point sur vos expériences et compétences.
- Informez-vous sur les conditions de vie et de travail du pays d'accueil, la situation locale du marché de l'emploi.

<https://ec.europa.eu/eures>

- Évaluez vos compétences en langues et adaptez votre CV aux habitudes du pays. Pour l'Europe, il existe le CV Europass et le Passeport de langues.

<https://europa.eu/europass/fr>

- Rendez-vous dans le réseau Info Jeunes (cf. p. 42).

Vous y trouverez des informations sur la mobilité à l'étranger, des dossiers par pays, et les publications Eurodesk : *Trouver un job à l'étranger*, *Rédiger son CV en anglais*, *Handi-Cap sur l'Europe* et *Destination Europe... et un peu plus loin*.



Sites d'information

http://europa.eu/youth/EU_fr

Portail européen de la jeunesse rubrique Travailler

www.cidj.com

Partir à l'étranger / Travailler à l'étranger / Jobs à l'étranger

Sites d'offres

<https://ec.europa.eu/eures>

Offres de jobs et informations utiles par pays.

www.seasonworkers.com

www.summerjobs.com

www.overseasjobs.com

www.anyworkanywhere.com

www.learn4good.com



Attention
aux organismes
proposant des services
payants « clés en main »
(job + logement).

FORMALITÉS ET DÉMARCHES

Jobs dans l'Union européenne

Carte d'identité ou passeport si vous êtes ressortissant européen.

Jobs hors Union européenne

Passeport valide et visa de travail, plus ou moins facile à obtenir (prévoir un délai).

Pour l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, la Corée du Sud, Hong-Kong, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Russie, Taïwan et l'Uruguay, le **Visa Vacances Travail** (Working Holiday Visa) simplifie les démarches.

www.pvtistes.net

Consultez le site de l'ambassade du pays qui vous intéresse.

www.diplomatie.gouv.fr rubrique Conseils aux voyageurs / Infos pratiques / Préparer son départ

<https://brexit.gouv.fr>

Santé

- Protection sociale : en fonction de votre statut et des pays.
- Carte européenne d'assurance-maladie (CEAM) : elle est gratuite et valable 2 ans.
- Vaccinations : chaque pays a sa réglementation. Se renseigner au moins 3 mois avant.

<https://vaccination-info-service.fr/>

www.ameli.fr rubrique Mes démarches

www.cfe.fr

Caisse des Français de l'étranger

PISTES D'HÉBERGEMENTS

www.switchhome.org Échange de logements.

www.hihostels.com Auberges de jeunesse dans le monde.

www.ethik-hotels.co/fr/ Hébergements éco-responsables

www.couchsurfing.com Mise en réseau avec des particuliers qui vous prêtent gratuitement leur canapé.

www.hostelworld.com Hôtels à prix raisonnables.

www.camping.com Guide mondial des campings.

QUELQUES PISTES

Hôtellerie-restauration

Secteur où les jobs sont plus faciles à trouver, surtout sans expérience.

www.lhotellerie-restauration.com

www.hotelcareer.com

www.caterer.com

Travaux agricoles

Fruits et légumes au Royaume-Uni et en Australie ; cueillette de pommes au Canada ; récolte de fraises, salades et oignons au Danemark... Travail physique !

www.fruitfuljobs.com

www.pickingjobs.com

www.helpx.net

Et aussi : www.woof.net

Travail dans les fermes en échange du logement et de la nourriture.

Tourisme et animation

Postes d'accompagnateur-trice, hôte-sse, animateur-trice... Un bon niveau dans la langue du pays, voire dans d'autres langues, peut être exigé.

www.clicandtour.fr

www.leisurejobs.com

www.planetanim.fr

Au pair

Une famille vous accueille en contrepartie d'une garde d'enfant et de tâches ménagères.

Durée : de 6 mois à 1 an (2-3 mois l'été, 12 mois minimum aux États-Unis).

Âge requis : entre 18 et 27 ans. Vous êtes nourri, logé et recevez de l'argent de poche.

Faire appel à une association de placement au pair facilite le choix d'une famille.

www.ufaap.org

www.iapa.org

CHANTIERS DE BÉNÉVOLES

Pas de job ? Participer à un chantier de jeunes bénévoles peut être une alternative. Nourri et logé, vous participez à une vie communautaire en échange d'une mission. Une contribution financière est demandée et le voyage est à votre charge.

www.cotravaux.org

www.france-volontaires.org

www.concordia.org

« Un chantier de jeunes bénévoles international est une occasion unique de rencontrer des personnes du monde entier et d'acquérir des compétences. J'ai d'abord participé à un chantier de nettoyage de plage en Espagne et l'année d'après je suis devenu animateur de chantier. J'ai encadré à mon tour des jeunes bénévoles. Cette expérience a été un « plus » pour mon CV ! » (Romain, 21 ans)

LE Cidj ET LE RÉSEAU

Info Jeunes

PARIS

Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ)

101 quai Branly
75015 Paris

Tél. : 01 88 40 41 80

Permanence téléphonique :

lundi-vendredi, 10h-12h

www.cidj.com

Centre d'initiative pour l'emploi des jeunes – CIEJ Tél. : 01 40 39 70 00

Centre Paris Anim' Arras

Tél. : 01 44 32 03 50

Centre Paris Anim' Richard Wright

Tél. : 01 43 54 16 58 – 06 32 99 60 99

Centre Paris Anim' Paul Valeyre

Tél. : 01 42 29 65 36

Centre Paris Anim' Château-Landon

Tél. : 01 46 07 84 12 – 07 67 63 63 38

Centre Paris Anim' Mercoeur

Tél. : 01 43 79 25 54 – 06 32 46 16 40

Espace Paris Jeunes Belleville

Tél. : 01 48 06 48 45

Centre Paris Anim' Maison des Ensembles

Tél. : 01 53 46 75 10

Centre Paris Anim' Ravel

Tél. : 01 44 75 60 25

Centre Paris Anim' Place des Fêtes

Tél. : 01 40 18 76 45

Centre Paris Anim' Poterne des peupliers

Tél. : 01 45 88 46 68

Espace Paris Jeunes L'Envol

Tél. : 09 52 80 78 64

Espace Paris Jeunes Olympiades

Tél. : 01 44 24 22 90 – 06 52 74 42 96

Centre Paris Anim' Angel Parra

Tél. : 01 56 53 53 53 – 07 56 80 54 38

Espace Paris Jeunes Le Miroir

Tél. : 01 84 17 24 31

Centre Paris Anim' Le Point du Jour

Tél. : 01 46 51 03 15

Centre Paris Anim' La Joncquière

Tél. : 01 42 27 68 21 – 06 23 13 24 91

Espace Paris Jeunes Le 27

Tél. : 01 43 18 51 03

Espace Paris Jeunes LA SALLE

Tél. : 09 50 80 30 36

Espace Paris Jeunes La Villa

Tél. : 01 40 05 12 72

Espace Paris Jeunes Mont-Cenis

Tél. : 06 13 64 27 31 – 01 49 25 44 05

Centre Paris Anim' Curial

Tél. : 01 40 37 32 28

Espace Paris Jeunes Flandre

Tél. : 06 43 92 84 72

Espace Paris Jeunes Davout

Tél. : 01 40 33 01 84 – 07 62 85 35 12

Espace Paris Jeunes Taos Amrouche

Tél. : 01 42 23 09 10

SEINE-ET-MARNE (77)

CIJ

6 bis Quai de la Courtille
77000 Melun

Tél. : 01 64 39 60 70 – 01 64 39 39 51

Bailly-Romainvilliers Tél. : 01 60 42 42 69

Brie-Comte-Robert

Tél. : 01 60 62 54 91

Bussy Saint-Georges

Tél. : 01 64 44 32 16

Chelles Tél. : 01 64 26 61 50**Combs-la-Ville** Tél. : 01 60 60 96 60**Dammarié-les-Lys** Tél. : 01 64 87 45 04**Dammartin-en-Goële**

Tél. : 01 60 54 58 60

Fontainebleau Tél. : 01 64 22 61 65**Lagny-sur-Marne**Tél. : 01 60 35 92 64 – 06 84 63 59 39
– 06 75 12 48 34**Le Mée-sur-Seine** Tél. : 01 83 99 99**Lésigny** Tél. : 01 64 40 42 84**Lognes** Tél. : 01 60 05 69 32 –
01 60 06 88 49**Mary sur Marne** Tél. : 01 85 49 03 32**Melun** Tél. : 01 64 09 73 51**Meaux** Tél. : 01 83 69 01 93 – 01 94**Mitry-Mory** Tél. : 01 64 66 32 53 / 31 99
– 06 16 07 57 73**Moissy-Cramayel** Tél. : 01 64 88 88 67**Montereau-Fault-Yonne**

Tél. : 01 60 57 21 06

Nangis Tél. : 01 64 01 28 98**Nanteuil-lès-Meaux**

Tél. : 01 60 09 05 08

Ozoir-la-Ferrière Tél. : 01 64 43 35 50**Pontault-Combault**

Tél. : 01 70 05 00 72 – 01 70 05 49 62

Roissy-en-Brie

Tél. : 01 60 28 28 38 – 01 60 28 28 91

Saint-Thibault-des-Vignes

Tél. : 01 60 31 73 25 – 06 23 04 30 69

Savigny-le-Temple

Tél. : 01 64 10 41 40

Torcy

Tél. : 01 60 05 36 95 – 06 25 02 44 16

Vert Saint Denis Tél. : 01 64 41 89 37**Villeparisis** Tél. : 01 60 21 49 11**Vaires-sur-Marne** Tél. : 01 64 26 55 35**YVELINES (78)****Rambouillet** Tél. : 01 30 88 89 01**Les Mureaux** Tél. : 01 30 91 39 34**Vélizy-Villacoublay**

Tél. : 01 34 58 12 28

Marly-le-Roi Tél. : 01 39 16 91 62**Montigny-le-Bretonneux**

Tél. : 01 30 57 42 40 – 01 34 98 37 05

Trappes Tél. : 01 30 16 24 99**Mantes-la-Jolie** Tél. : 01 34 00 10 00**Achères** Tél. : 01 30 06 77 15 / 14**Guyancourt** Tél. : 01 30 44 50 92**Poissy** Tél. : 01 39 22 56 57**Maurepas** Tél. : 01 30 66 53 35**Fontenay-le-Fleury** Tél. : 01 30 14 15 25**Les Clayes-sous-Bois**

Tél. : 01 30 79 39 87

Jouy-en-Josas Tél. : 01 39 56 28 71**Bois-d'Arcy** Tél. : 01 30 07 18 55**Chatou** Tél. : 01 34 80 46 51**Aubergenville** Tél. : 01 30 90 36 63**Gargenville** Tél. : 01 30 98 12 35**Sartrouville** Tél. : 01 39 13 24 11**Limay** Tél. : 01 34 97 34 51 –
06 08 22 97 87**Vernouillet** Tél. : 01 39 11 83 07**Andrézy** Tél. : 01 39 74 78 34**Chanteloup-les-Vignes**

Tél. : 01 34 01 10 54

Épône Tél. : 01 34 74 31 66**Conflans-Sainte-Honorine**

Tél. : 01 34 90 39 88

Mantes-la-Ville Tél. : 01 30 98 85 83**Houilles** Tél. : 01 61 04 42 63**Élancourt** Tél. : 01 30 66 45 11**91 ESSONNE****Évry** Tél. : 01 69 90 79 50**Courcouronnes** Tél. : 01 60 78 20 96**Lisses** Tél. : 01 69 91 09 43**Palaiseau** Tél. : 01 69 31 59 70

Ris-Orangis Tél. : 01 69 48 99 50
Villebon-sur-Yvette Tél. : 01 69 93 49 23
Étampes Tél. : 01 69 95 50 00 –
01 69 16 17 60
Longjumeau Tél. : 01 69 10 11 91
Viry-Châtillon Tél. : 01 69 21 90 76
Gif-sur-Yvette Tél. : 01 70 56 52 85
Athis-Mons Tél. : 01 69 54 54 46
Draveil Tél. : 01 69 40 39 07
Brétigny-sur-Orge Tél. : 01 60 84 21 95
Montgeron Tél. : 01 69 38 97 70
Saint-Michel-sur-Orge
Tél. : 01 69 46 28 13
Vigneux-sur-Seine Tél. : 01 69 40 24 66
Massy Tél. : 01 60 13 50 04
Grigny Tél. : 01 69 02 46 72
Verrières-le-Buisson Tél. : 01 60 11 14 48
Chilly-Mazarin Tél. : 01 69 34 39 38
Morsang-sur-Orge Tél. : 01 69 04 85 66
Orsay Tél. : 01 60 92 58 85
Dourdan Tél. : 01 60 83 01 47
Igny Tél. : 01 69 33 22 21
Savigny-sur-Orge Tél. : 01 83 53 83 50
Brunoy Tél. : 01 69 57 53 31
Épinay-sous-Sénart
Tél. : 01 60 47 83 33 / 87 32
Les Ulis Tél. : 01 69 29 34 63

HAUTS-DE-SEINE

Nanterre Tél. : 01 41 37 17 11
Boulogne-Billancourt
Tél. : 01 55 18 61 47
Clichy Tél. : 01 47 15 32 28
Montrouge Tél. : 01 46 12 72 38
Issy-les-Moulineaux Tél. : 01 41 23 83 50
Suresnes Tél. : 01 47 72 35 73
Suresnes Tél. : 01 45 06 41 38
Vanves
Meudon Tél. : 01 41 14 65 37
Antony Tél. : 01 40 96 73 77

Bagneux Tél. : 01 45 36 44 70
Gennevilliers Tél. : 01 40 85 49 94
Malakoff Tél. : 01 40 92 76 53
La Garenne-Colombes
Tél. : 01 56 05 03 15
Bois-Colombes Tél. : 01 84 11 74 48
Châtenay-Malabry Tél. : 01 55 52 14 00
Levallois-Perret Tél. : 01 47 15 76 80
Sèvres Tél. : 01 57 61 45 42
92320 Châtillon Tél. : 01 42 31 83 50
Le Plessis-Robinson Tél. : 01 46 01 50 95
Courbevoie Tél. : 01 80 03 60 29
Rueil-Malmaison Tél. : 01 47 32 82 78
Asnières-sur-Seine Tél. : 01 47 92 73 15
Colombes Tél. : 01 47 60 82 60
Puteaux Tél. : 01 41 02 95 53

SEINE-SAINT-DENIS

Bobigny Tél. : 01 83 74 54 00
Montreuil Tél. : 01 48 70 69 17
Rosny-sous-Bois Tél. : 01 48 12 88 50
La Courneuve Tél. : 01 49 92 60 75
Noisy-le-Sec Tél. : 01 49 42 67 11
Bondy Tél. : 01 71 86 64 30
Le Blanc-Mesnil Tél. : 01 48 65 21 66
Gagny Tél. : 01 43 81 67 62
Romainville Tél. : 01 71 86 60 46
Stains Tél. : 01 71 86 33 90
Les Lilas Tél. : 01 48 97 21 10
Sevran Tél. : 01 41 52 44 71
Tremblay-en-France Tél. : 01 41 51 15 60
Aubervilliers Tél. : 01 48 34 81 01
Villetaneuse Tél. : 01 55 99 01 00
Montfermeil Tél. : 01 45 09 64 00
Pierrefitte-sur-Seine
Tél. : 01 72 09 35 90 (92 et 95)
Clichy-sous-Bois Tél. : 01 43 51 83 86
Saint-Ouen Tél. : 01 49 48 14 32
Villepinte Tél. : 01 41 52 53 23
Ile-Saint-Denis Tél. : 01 41 68 19 70

Aulnay-sous-Bois Tél. : 01 48 79 63 34

Drancy Tél. : 01 48 96 51 10

Épinay-sur-Seine Tél. : 01 49 71 35 00

VAL-DE-MARNE

Créteil

Tél. : 01 42 07 76 55 / 01 45 17 73 41

Saint-Maur-des-Fossés

Tél. : 01 48 86 05 56

Arcueil Tél. : 01 46 15 08 59/69

Fontenay-sous-Bois

Tél. : 01 49 74 76 81 / 86

Nogent-sur-Marne Tél. : 01 43 24 74 70

Alfortville Tél. : 01 58 73 21 04

Rungis Tél. : 01 45 12 81 07

Saint-Mandé

Tél. : 01 48 08 27 39 / 07 81 17 84 12

Villeneuve-Saint-Georges

Tél. : 01 43 86 39 11 / 12

Ivry-sur-Seine Tél. : 01 49 60 25 32

L'Haÿ-les-Roses Tél. : 01 49 08 02 30

Gentilly Tél. : 01 49 86 07 76

Fresnes Tél. : 06 84 11 17 71 (provisoire)

Le Kremlin-Bicêtre

Tél. : 01 49 60 55 71/72

Villeneuve-le-Roi

Service Municipal de la Jeunesse

15 rue de la Mairie

Tél. : 01 49 61 46 66

Vincennes

1 rue de l'Égalité

Tél. : 01 71 33 64 40

Thiais

20 place du Marché

Tél. : 01 48 92 42 54/55

Joinville-le-Pont

Tél. : 01 48 85 00 38 / 01 49 76 60 00

Villiers-sur-Marne

Tél. : 01 49 41 38 66 / 62

Bonneuil-sur-Marne

Tél. : 01 45 13 88 68 / 01 58 43 39 17

Vitry-sur-Seine Tél. : 01 55 53 21 40

Limeil-Brévannes Tél. : 01 45 69 98 58

Valenton Tél. : 01 43 82 51 50

Boissy-Saint-Léger Tél. : 01 45 69 55 11

Chennevières-sur-Marne

Tél. : 07 62 78 11 54

Chevilly-Larue Tél. : 01 46 87 97 65

Maisons-Alfort Tél. : 01 49 77 80 38

Villejuif Tél. : 01 86 93 31 31

VAL D'OISE

Cergy Tél. : 01 34 33 43 45

Cergy-Pontoise Tél. : 01 34 41 67 67

Argenteuil Tél. : 01 34 23 41 14

Ermont Tél. : 01 34 44 27 30 / 10 35

Franconville Tél. : 01 39 32 66 03

Garges-lès-Gonesse Tél. : 01 34 53 31 47

Taverny Tél. : 06 08 62 07 55

Montmorency Tél. : 01 39 64 66 31

Goussainville

Tél. : 01 39 92 89 40 / 68 98

Sarcelles Tél. : 01 34 38 27 74

Herblay Tél. : 01 39 97 04 82

Cormeilles-en-Parisis

Tél. : 01 34 50 26 66

Beauchamp Tél. : 01 30 40 57 87

Jouy-le-Moutier Tél. : 01 34 43 38 48

Saint-Ouen-l'Aumône

Tél. : 01 82 31 10 43

Persan Tél. : 01 39 37 46 98

Montmagny Tél. : 01 39 83 56 33

Montigny-lès-Cormeilles

Tél. : 01 30 26 36 52

Louvres Tél. : 01 34 31 31 33

Villiers-le-Bel Tél. : 01 34 29 28 91 / 93

Fosses Tél. : 01 34 68 10 65

Vauréal Tél. : 01 34 24 71 57 /

01 34 24 71 59

Gonesse Tél. : 01 34 45 19 72

Eaubonne Tél. : 01 34 27 67 28

Bezons Tél. : 01 79 87 64 09

Enghien-les-Bains Tél. : 01 34 12 32 53

**Le guide *Trouver un job* - Édition 2021
est une publication du réseau Info Jeunes.**

Coordination : Florence Devenne (CIDJ)

Comité de rédaction : Adeline Chevalier (CRIJ Bretagne) • Corinne Esquirol (CRIJ Nouvelle Aquitaine) • Laura Jung (CRIJ Grand Est) • Fabienne Masse (CRIJ Pays de la Loire) • Valérie Montembault (CIDJ)

• **eurodesk**

Secrétariat de rédaction : Yasmine Agina (CIDJ)

Maquette : Aneta Vuillaume (CIDJ)

Chef de fabrication : Jean-François Ploska (CIDJ)

Crédit photo de couverture : www.istockphoto.com

© CIDJ / Réseau Info Jeunes 2021



Pour trouver
les coordonnées
du Centre Info Jeunes
le plus proche
de chez vous



CIDJ - Centre d'Information et de Documentation Jeunesse
101, quai Branly • 75015 Paris • Tél : 01 44 49 12 00
www.cidj.com

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur.

La reproduction partielle ou totale des renseignements contenus dans cette édition est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.

Dépôt légal janvier 2021 - ISBN 978-2-84175-199-0



LE CIDJ À VOTRE ÉCOUTE

Espace unique d'information et de conseil, le CIDJ vous accueille gratuitement et sans rendez-vous, quelle que soit votre situation.

Le CIDJ informe et conseille dans tous les domaines qui vous concernent : orientation, études, formation professionnelle, emploi, alternance, job, stage, accès aux droits, mobilité internationale, entrepreneuriat et citoyenneté.

- **Accueil sans rendez-vous du mardi au vendredi de 13h à 18h, le samedi de 13h à 17h**
- **Accueil téléphonique : 01 44 49 29 32, du lundi au vendredi de 10h à 12h**
- **Tchat en ligne sur www.cidj.com**

CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE

101, quai Branly – 75015 Paris

Métro Bir-Hakeim (ligne 6) ou RER Champ-de-Mars (ligne C)

Soutenu par

RETROUVEZ-NOUS SUR CIDJ.COM

**Des témoignages, des articles,
des interviews, des vidéos pour s'informer
et faire les bons choix !**

Orientation et métiers

Études, formation & alternance

Emploi, jobs & stage

Partir à l'étranger

Vie quotidienne

... et aussi des offres de stages, de jobs, un tchat en ligne animé par nos conseillers et toutes les informations sur les services individuels et collectifs proposés par le CIDJ à Paris

Soutenu par